

DÉGRADATIONS AU CIMETIÈRE DU BREUIL DE COGNAC : LE JEUNE SATANISTE RECONNU COUPABLE MAIS IRRESPONSABLE



L'ambulance l'attendait en bas des marches du palais.

Photo CL

Par charentelibre.fr, publié le 17 avril 2020 à 11h25.

20

Coupable, mais irresponsable.

Léo, le jeune homme de 19 ans à l'origine [de la dégradation d'une centaine de tombes, au cimetière du Breuil](#) de Cognac, fin octobre dernier était jugé ce vendredi matin devant le tribunal correctionnel d'Angoulême. L'affaire avait fait grand bruit, à la Toussaint.

Le président Sébastien Filhouse a estimé que c'était bien lui, qui avait commis ses actes. Chose que n'a pas contestée Léo. "Mais le tribunal vous déclare irresponsable pénalement, en raison des troubles psychiques" qui ont aboli son discernement. Dès la fin de l'audience, Léo a été conduit au CHRS Camille-Claudiel par une ambulance qui l'attendait en bas des marches du palais de justice. L'expert psychiatre a diagnostiqué une "décompensation psychique de type schizophrénique."

Placé sous contrôle judiciaire depuis les faits, il avait été hospitalisé. Mais sa sortie de Camille-Claudé avait été organisée en raison de l'épidémie de Covid-19, le 21 mars dernier.

"La main levée du corps médical s'est fait dans la précipitation du fait du coronavirus", a indiqué Sébastien Filhouse, qui a ordonné une hospitalisation complète.

L'audience de ce vendredi matin a permis de dessiner le portrait d'un jeune homme mal dans sa peau, harcelé durant ses années au collège, qui s'est réfugié dans le satanisme et dans un monde virtuel.

Il a expliqué avoir entendu une voix, un démon dénommé "Appolion" qui lui aurait intimé l'ordre de dégrader les tombes du cimetière. Cette même voix lui aurait déjà commandé de brûler une église, ou encore de tuer ses parents.

À la barre, apathique, il a exprimé des regrets, des excuses. Puis il a expliqué qu'il éprouvait de la haine envers la religion catholique. "J'avais trop de haine, il fallait que ça explose Il y a trop de pédophiles dans l'église" a-t-il indiqué.

Plus d'informations dans notre édition de samedi.